

Mais, si le leader du gouvernement, qui est là pour répondre au nom du gouvernement aux questions qui sont posées au Sénat, refuse tout le temps de répondre à une question embêtante qui est demandée, en disant que c'est une question hypothétique, je pense que nous nous acheminons vers une situation où les informations seront très difficiles à obtenir.

Le leader du gouvernement peut toujours refuser de répondre à une question, parce qu'il semblerait que c'est lui qui décide si la question est hypothétique ou non. Je pense que ce n'est pas à lui à décider.

Le sénateur Robichaud: Bien non, elle l'était.

Le sénateur Asselin: Si vous voulez poser des questions, vous en poserez; pour une fois, voulez-vous me laisser finir, s'il vous plaît.

Le sénateur Robichaud: Elle l'était.

Le sénateur Asselin: Vous en poserez des questions.

Je voudrais savoir si c'est le leader du gouvernement qui doit décider si la question que je pose est une question hypothétique ou non, parce qu'il pourrait toujours se réfugier dans cette expression-là pour refuser de répondre à une demande d'informations, en affirmant que c'est une question hypothétique.

Je demande seulement au leader du gouvernement d'aller aux informations et demander à son gouvernement quelle serait son attitude si, majoritairement, les Québécois répondraient oui à la souveraineté-association. Ce n'est pas une question hypothétique.

Le sénateur Robichaud: Oui.

Le sénateur Asselin: Évidemment, la déclaration est également hypothétique aussi, lorsque le gouvernement prétend que, en répondant non, on assistera à un déblocage constitutionnel.

● (1510)

[Traduction]

Le sénateur Perrault: Bien que les talents oratoires de l'ancien ministre forcent mon admiration, et quelles que soient ses qualités, la question qui se pose se résume essentiellement à ceci: Quelle est l'attitude du gouvernement relativement à cette délicate question? D'après moi, ce n'est pas la même chose de s'informer d'une politique actuelle et de s'enquérir d'une politique éventuelle advenant certains événements.

Des honorables sénateurs peuvent bien me demander que fera le gouvernement si tout le système bancaire canadien s'effondre. Je pense qu'il m'est permis de dire que cette question est purement hypothétique et que le gouvernement n'a pas encore formulé de politique relativement à ce genre d'événements imprévus.

L'ancien ministre est dans la vie publique depuis assez longtemps pour savoir qu'il n'incombe à aucun gouvernement d'exposer en détail quelle sera son attitude dans certaines circonstances hypothétiques.

Le sénateur Asselin: Je sais maintenant que vous refusez de répondre à ma question.

Le sénateur Perrault: Sénateur, c'est une question purement hypothétique. . .

Le sénateur Asselin: Pas du tout.

Le sénateur Perrault: . . . et le gouvernement n'est pas prêt à prendre position pour l'instant sur une question hypothétique.

[Le sénateur Asselin.]

Pareille attitude est tout à fait conforme à la tradition parlementaire.

Le sénateur Smith (Colchester): Le discours du trône est non moins hypothétique.

L'ÉNERGIE

LE PRIX DU PÉTROLE CANADIEN—LES NÉGOCIATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

L'honorable Lowell Murray: Honorables sénateurs, j'ai une question à poser au ministre d'État chargé de l'Expansion économique. Le ministre peut-il nous dire si le gouvernement fédéral a présenté aux provinces productrices une proposition précise au sujet du prix du pétrole? Il est notoire, contrairement à ce qu'il a dit tout à l'heure—et le fait a été confirmé non seulement par le gouvernement fédéral précédent mais aussi par le premier ministre, M. Lougheed — qu'une entente de principe est intervenue entre le gouvernement fédéral et les provinces productrices, entre autres l'Alberta. Je le répète, les détails de cette entente sont publics.

L'honorable H. A. Olson (ministre d'État chargé du Développement économique): Honorables sénateurs, je suppose que c'est exact. Je n'ergoterai pas avec vous là-dessus. J'ai signalé auparavant que cette entente n'a jamais été signée. J'ai du mal à comprendre pour quelle raison elle n'a pas été signée à temps pour le budget, puisque l'on s'entendait à tous les égards.

Le sénateur Murray: Pour la bonne raison que le gouvernement a été défait.

Le sénateur Olson: On aurait peut-être pu signer cette entente plus tôt dans la journée. Quoi qu'il en soit, le sénateur veut savoir essentiellement quelles propositions. . .

Le sénateur Murray: J'ai demandé si le gouvernement fédéral avait fait une proposition—une proposition précise.

Le sénateur Olson: Tout le monde sait que le ministre de l'Énergie a déjà tenu des discussions préliminaires avec les provinces productrices. Il s'est rendu en Alberta, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique il y a quelques jours. Il a dû, je le suppose, prendre connaissance non seulement de tout le travail effectué par le gouvernement précédent, jusqu'au soir du budget inclusivement, mais également de ce qui a été fait depuis.

Le sénateur Flynn: Comme quoi par exemple?

Le sénateur Olson: Il a annoncé, je crois, que les négociations officielles commenceraient sous peu. Il aura certainement des propositions à présenter. Toutefois, en ce moment, je ne crois pas que celles-ci soient encore définitives.

LA RÉGION DE L'ATLANTIQUE

LES RESSOURCES NATURELLES—LES NÉGOCIATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

L'honorable G. I. Smith: Honorables sénateurs, je voudrais poser une autre question au ministre d'État chargé de l'Expansion économique. A cet égard, je voudrais lui signaler un autre paragraphe de ce que nous sommes en droit, je le suppose, de considérer comme un discours du trône hypothétique. Le para-